

LA VILLE DE PARIS RECRUTE

par concours

30 INFIRMIER·ÈRES

Inscriptions au concours du 30 août au 24 septembre 2021

Les 30 postes sont à pourvoir à la Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE), à la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES) et à la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Les missions proposées :

- **Au sein des crèches parisiennes de la DFPE** (25 postes à pourvoir), vous exercez les fonctions de responsable adjoint·e de crèche. Vous encadrez, sous l'autorité du·de la responsable, des personnels en charge des enfants (éducateur·rices de jeunes enfants, agent·es et auxiliaires de puériculture et agent·es techniques de la petite enfance).
- **À la DASES** (4 postes), vous réalisez des soins infirmiers, mettez en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ou intervenez auprès des publics précaires. Vous pouvez également agir en faveur de la protection et de la promotion de la santé auprès des enfants scolarisés dans les établissements parisiens.
- **Au Service de Médecine Préventive de la DRH** dont la mission est d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur travail (1 poste), vous participez à la consultation des médecins de prévention en réalisant un recueil infirmier préalable et les examens complémentaires sur protocole ou prescription.

En rejoignant la Ville de Paris vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisiens et des parisiennes dans le domaine de la santé et de la petite enfance. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité d'évoluer sur divers profils de postes d'infirmiers et/ou d'encadrement et de progresser dans votre carrière, notamment à travers les concours.



- Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier·ère, ou du diplôme d'État d'infirmier·ère de secteur psychiatrique ou d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier·ère (voir brochure du concours)
- Aptitude à encadrer des équipes
- Compétences en matière d'organisation, de planification
- Bonne connaissance des techniques de diagnostic et de soins infirmiers
- Écoute, communication et psychologie des patient·es et du jeune enfant et capacité à travailler en transversalité, avec des interlocuteurs internes et externes
- Intérêt pour les actions de prévention et de promotion en santé
- Connaissance de la réglementation applicable au secteur (déontologie, règles et protocoles d'hygiène et d'asepsie).

Sélection des dossiers à partir du 8 novembre 2021

Renseignements & inscriptions



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris